

BULLETIN MUNICIPAL

LE PETIT CASTELLOIS



EDITO:

AVRIL 2016

Premier petit Castellois 2016 et l'hiver ne nous aura pas trop perturbé cette année. J'espère que vous retrouvez, comme chaque printemps, le bonheur d'une végétation qui demande déjà du travail et d'une faune qui chante dès les lueurs du jour.

Les activités associatives ont déjà bien commencé à animer notre village. Repas, concert, loto ou course ont été organisés par les associations ou la municipalité. D'autres se profilent bientôt, avec en sourdine, les éternels insatisfaits qui trouvent que rien ne se passe à Mailly le Château. Comme il est regrettable que ce soit justement ceux là que l'on ne voit jamais. Leur participation, bénévolat ou simple présence contribuerait sûrement à rendre ces murmures stériles moins bruyants.

Les employés communaux ont déjà commencé des embellissements que vous pourrez découvrir lors de vos ballades dans le village.

À très bientôt

Thierry Bax

SOMMAIRE:

MOT DU MAIRE: P2

CES DERNIERS MOIS: P3 à 7

INFOS ET ASSOCIATION: P8 à 12

DIVERS: P13 à 14

lepetitcastellois@free.fr





Chers administrés,

Comme à l'accoutumée, ce début d'année a vu l'élaboration de notre budget.

Le Conseil Municipal a décidé pour 2016 d'augmenter les taux d'imposition, pour obtenir un produit fiscal augmenté de 1 % par rapport au produit notifié par les services fiscaux après deux années sans augmentation.

Dès ce mois, les travaux de renouvellement d'enduits seront entrepris dans le bourg du haut : rue du Château, rue des Promenades, rue de la Poterne, rue Traversière et rue du Nord. Nous profiterons de la présence de l'entreprise pour terminer l'aménagement du « haricot » des Bordes partie chaussée.

Les débardages étant terminés, nous partagerons les frais avec l'Office National des Forêts pour refaire la desserte du hameau des Champs Gras aux Maisons, nous remercions de leur patience les usagers de cette voie.

2016 verra également la mise en œuvre de la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme, révision à laquelle je souhaite associer la population. Nous en sommes actuellement à l'élaboration d'un cahier des charges pour la recherche d'un cabinet d'étude.

L'instruction des demandes de subventions, toujours très longue, retarde nombre de nos projets, prêts à démarrer mais qui attendent les accords formels de financement.

Néanmoins, la première tranche des travaux de l'église, les toilettes de la cour de la mairie, l'isolation et la réhabilitation du chauffage de la salle de l'Espace Nature du Beauvais, entre autres, devraient être réalisés cette année.

Et pour conclure, comme le printemps vient d'arriver, je souhaite motiver toutes celles et ceux qui embelliront notre village en fleurissant leur propriété, peut être même, pour encourager les volontaires, organiserons-nous un concours de maisons fleuries !

Tous à vos plantations, bon courage, et à bientôt,

Votre Maire

Philippe Gérard QUIRIN

Cérémonie des vœux

Le 9 janvier 2016, le Maire Philippe Gérard QUIRIN avait convié la population aux vœux de la municipalité. Vous y avez répondu nombreux et après les discours, le Maire, le conseil municipal et les administrés présents, ont rendu un hommage au Docteur Pierre JEANNIN qui avait fermé son cabinet quelques mois auparavant. Les remerciements de tout Mailly le Château et des habitants alentour pour ces années de dévouement à prendre soin de notre santé. Merci docteur...

Après ces émotions, un vin d'honneur tout particulier à été offert aux habitants



LE REPAS VILLAGEOIS

Le dimanche 21 février a vu une cinquantaine de convives de tous âges se régaler à l'occasion de ce premier repas villageois.

Patrick RAUX, animateur de l'atelier « cuisine » de l'ASCMC avait préparé un menu qui ne pouvait que ravir les papilles. Après un apéro offert par l'association, le persillé de Bourgogne, le bœuf bourguignon, le fromage et le nougat glacé, les estomacs étaient contents et les personnes aussi. Le service était assuré par une équipe de jeunes



appréciée par l'ensemble des convives.

Finalement, pour une participation de 15 euros par personne, chacun a trouvé son plaisir raisonnablement. Tous ont demandé le renouvellement de cette initiative pour l'an prochain... Pourquoi pas !



LE CONCERT

Le samedi 27 février, à l'initiative de l'ASCMC, en partenariat avec l'Association des Amis du Pays de Mailly le Château, l'Espace Nature du Beauvais accueillait trois musiciens professionnels qui ont présenté un programme de musique française de grande qualité. La flûte d'Emmanuelle CALA répondait avec douceur au piano de Benjamin LAURENT et la voix de Marion GOMAR remplissait l'espace tout en puissance et en nuances.

C'était beau et les cinquante auditeurs de ce moment de musique ont pu apprécier ou découvrir la qualité de la prestation.

Des moments comme celui-ci est à renouveler, dans des styles variés et enrichissants ; c'est possible à Mailly le Château.

Comme pour le repas, les bénévoles ne sont pas les seuls acteurs de ces propositions à la portée de tous. La CAF est notre partenaire social et permet, par son aide financière, ce genre de proposition.





Maily le Château

Joyeuses
Pâques



La municipalité de Maily-le-Château vous
convie le Dimanche 27 mars 2016 à :



La chasse aux oeufs

(À partir de 11.00 à l'Espace Nature du Beauvais)

ENTRÉE GRATUITE

Pour les enfants scolarisés en primaire ainsi que les petits non encore scolarisés ...
l'animation offerte par la municipalité de Maily le Château.
Merci de prévoir un petit panier.



Boissons aux
enfants et aux
parents offertes.



Deuxième chasse aux œufs ou une faible participation est à regretter. Nous pensons à des invitations personnalisées pour les enfants de l'école, en plus de l'affichage, peut être arriveront ils à faire sortir parents ou grand parents pour un instant de bonne humeur au grand air!!!



Le Vélo Club du Coulangeois a l'honneur de vous faire part d'une randonnée cyclotouriste qu'il organise le 21 mai 2016 au départ du Camping de Vincelles à 13 h 30, et passera ensuite dans vos communes respectives,



Pourquoi la TNT HD ?

Pour une meilleure qualité d'image.

Mais pas seulement. Il s'agit également pour les pouvoirs publics de

faire de la place, de compresser le signal télé dans une nouvelle norme (le MPEG-4) afin de libérer des fréquences (la bande des 700 mégahertz) pour la téléphonie mobile et la 4G.

Qui est concerné ?

Vous avez acheté votre téléviseur après 2012 ? Vous recevez la télévision par une box Internet (ASDL ou fibre), le câble ou le satellite payant ? Rien à signaler, vous n'êtes pas concernés. Au pire, vous aurez à lancer manuellement la recherche des chaînes.

Comment s'équiper ?

Selon l'Agence Nationale des Fréquences, il restait fin février 3 millions de téléviseurs incompatibles sur toute la France, un chiffre revu depuis à la baisse. Vous pouvez alors faire le choix de changer de téléviseur. L'autre solution est l'achat d'un adaptateur TNT HD, vendu environ 25 euros dans les magasins spécialisés ou votre hypermarché. Une aide d'un montant équivalent existe d'ailleurs pour les foyers les plus modestes et exonérés de redevance audiovisuelle.

A l'Aide!

Pour les personnes âgées de plus de 70 ans ou qui présentent un taux d'incapacité permanente d'au moins 80 %, des agents de la Poste peuvent passer au domicile pour aider à installer l'équipement TNT HD préalablement acheté. Plus d'informations sur www.recevoirlatnt.fr ou au 0970 818 818 (du lundi au vendredi de 8 heures à 19 heures).

L'association CHEVAL ET NATURE 89-CEN89, créée en 2014 siège à Mailly-Le-Château. Ses objectifs sont l'organisation de randonnées équestres à la découverte, localement et au niveau national, des richesses du patrimoine et des produits du terroir.

Pierre DIDIER - 06.82.41.73.40 - président CEN89

CEN 89 **VIDE ECURIE**

DIMANCHE 17 AVRIL
FERME EQUESTRE DE MALASSISE
MAILLY LE CHATEAU
De 10h à 17h30
VENTE DE MATERIEL EQUESTRE D'OCCASION

- BUVETTE
- DEMONSTRATIONS EQUESTRE

SI VOUS SOUHAITEZ EXPOSER PRENDRE CONTACT:
Camille 06.41.69.68.44 ou Pierre 06.82.41.73.40
contact@cen89.com
www.cen89.com

ASCMC

Notre grande banderole vous annoncera bientôt les deux évènements que nous vous proposerons en mai et en juin.

Le 16 mai : Organisation de notre 23^{ème} vide greniers (lundi de Pentecôte)

Le dimanche 5 juin : FÊTE DE L'ASCMC ; à cette occasion, nous vous proposerons un repas champêtre (genre pique-nique) à l'ENB. Chacun apportera son panier repas et nous fournirons les boissons. Ce sera le moment de faire plus ample connaissance et de vous présenter l'ensemble des activités de l'ASCMC. Une information plus détaillée vous sera communiquée ultérieurement.



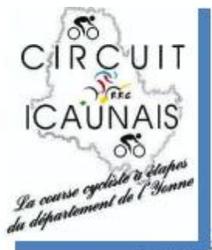
Fête du Village, de la
Gaieté

Cette année notre fête aura lieu les 21 et 22 mai.

21 mai au soir : repas dansant

22 mai à partir de 11h00 jusqu'au soir, musiques et danses. Petite restauration sur place.

Pour cette occasion, un membre de notre association passera comme tous les ans en avril et mai afin de récolter des fonds.



20^{ème} CIRCUIT ICAUNAIS
Samedi 18 juin 2016 l'après midi - 119.2 kms
Étape 1 - Chablis -> Vézelay -> Chablis



Votre commune de MAILLY LE CHATEAU sera traversée le samedi 18 juin 2016 à l'horaire prévu de 16h34 et les coureurs disputeront un MEILLEUR GRIMPEUR SOMMET D39B D100.

La caravane publicitaire traversera votre commune 30 minutes avant les coureurs.



Monsieur Erick BROYON

Président du Comité Départemental Yonne Cyclisme

*310 Boulevard de la Guillaumée - 89000 Saint
Georges sur Baulche*

20^{ème} CIRCUIT ICAUNAIS : Samedi 18 juin 2016
1ère étape : CHABLIS -> VEZELAY -> CHABLIS

Chablis et son territoire
119.2 kms

Kms à couvrir	Kms courus	Routes	CHABLIS – Départ fictif route d'Auxerre ligne de départ, rue Auxerroise, Rue de Latre de Tassigny, rue Porte Noël, Rue Jules Rathier, Rue de Chichée, D45, Chichée.	HORAIRES	
				Catégorie	40 km/h
119.2	0	D 45	CHICHEE 500 m après sortie – Départ réel à 5.9 km fictif D 45 direction Chemilly sur serein	14h00	14h30
117.1	2.1	D 45	CHEMILLY SUR SEREIN	14h13	14h43
114.0	5.2	D 45	POILLY SUR SEREIN à droite après le pont du serein	14h18	14h48
110.1	9.1	D 45/ D 944	SAINTE-VERTU	14h24	14h54
105.6	13.6	D 944	CARREFOUR D944/D956 Tout droit	14h30	15h00
100.2	19.0	D 944	NITRY SI 1	14h39	15h09
94.0	25.2	D 944 / D 32	JOUX LA VILLE	14h48	15h18
89.9	29.3	D 32	PREHY LE SEC	14h53	15h23
84.3	34.9	D 9-D 606- D 950- CV	VOUTENAY SUR CURE carrefour D606 à gauche puis à droite D950 direction Mailly la ville, passage inférieur Sncf puis à gauche après pont sur la Cure direction Montlot	15h02	15h32
80.1	39.1	D 206	CARREFOUR à Gauche, puis à droite dir. BLANNAY	15h09	15h39
78.6	40.6	D 206	BLANNAY	15h11	15h41
77.6	41.6	D 951	CARREFOUR D206 / D 951 au stop à droite	15h12	15h42
71.8	47.4	D 951	ASQUINS	15h21	15h51
68.8	50.4	D 951	VEZELAY au stop à droite	15h26	15h56
68.6	50.6	D 951	SOMMET COTE DE VEZELAY MG1	15h28	15h58
67.6	51.6	D 36	CARREFOUR D 951 / D36 à droite dir. bois la madeleine	15h27	15h57
64.6	54.6	D 36	LES BOIS DE LA MADELEINE	15h32	16h02
60.3	58.9	D 100	ASNIERES SOUS BOIS à droite dir. Châtel Censor	15h38	16h08
58.4	60.8	D 100	AVRIGNY	15h41	16h11
53.8	65.4	D 100	CHATEL CENSOR – Panneau entrée	15h48	16h18
53.6	65.6	D 100	CHATEL CENSOR Après salle des fêtes SI2	15h45	16h15
51.5	67.7	D 100	PASSAGE A NIVEAU N°44	15h51	16h21
49.7	69.5	D 100	PASSAGE A NIVEAU N°43	15h54	16h24
47.8	71.4	D 100	LE SAUSOIS	15h57	16h27
45.8	73.4	D 130	A gauche D130 direction MAILLY LE CHATEAU	16h00	16h30
44.5	74.7	D 130	PASSAGE A NIVEAU N° 42	16h02	16h32
43.7	75.5	D 130 / D39 / D 39B	MAILLY LE CHATEAU à droite D39 et à gauche D39 B	16h03	16h33
42.9	76.3	D 39B	Mur de MAILLY LE CHATEAU MG2	16h04	16h34
39.0	80.2	D 950	FONTENAY SOUS FOURONNES tout droit D165	16h10	16h40
31.6	87.6	D 165 / D 38	VAL DE MERCY à droite église dir. Coulanges D38	16h21	16h51
27.3	91.9	D 38	CARREFOUR D38 / D 85 à droite dir. Vincelles	16h27	16h57
26.9	92.3	D 85	VINCELLES panneau entrée SI 3	16h28	16h58
26.4	92.8	D 85 / D 606	ROND POINT D606 tout droit	16h29	16h59
26.2	93.0	D 85	PASSAGE A NIVEAU N°28 tout droit	16h29	16h59
25.2	94.0	D 85 / D 38	VINCELLOTES après le pont à droite dir. Irancy D 38	16h31	17h01
22.6	96.6	D 38	IRANCY	16h35	17h05
20.2	99.0	D 38	SOMMET COTE D'IRANCY	16h39	17h09
18.1	101.1	D 38 / D 956	CARREFOUR D38/D956 à droite dir. Noyers sur Serein	16h42	17h12
15.2	104.0	D 956	POINT AUTOROUTE A6 MG 3	16h46	17h16
14.5	104.7	D 956 / D 2	SANT CYR LES COLONS à gauche dir. Préhy par D2	16h47	17h17
11.8	107.4	D 2	PREHY	16h51	17h21
5.4	113.8	D 2 / D 91	CARREFOUR D 2 / D 82 / D 91	17h00	17h30
4.9	114.3	D 91	CHABLIS panneau entrée puis route de Vaucharme, boulevard Pasteur, avenue de la république, rue auxerroise, rue de Latre de Tassigny, à gauche après le pont du serein avenue Jean Jaurès D91	17h01	17h31
3.2	116.0	D 91			
2.8	116.4	D 91 / D 965	CARREFOUR D 91 / D 965 à gauche dir. Auxerre	17h05	17h32
0.9	118.3	D 965 / D 235	ROND-POINT 3ème sortie D235 dir. Chablis	17h07	17h37
0.3	118.9	D 235	CHABLIS panneau entrée	17h08	17h38
0	119.2	D 235	CHABLIS LIGNE D'ARRIVEE route d'AUXERRE	17h09	17h39

GRAND PRIX CREDIT MUTUEL

● **VILLAGE DU CIRCUIT / ACCUEIL ÉQUIPES**

Ouverture : 10h
 DOMAINE VOCOET ET FILS, 40 Route d'Auxerre à Chablis 89800

● **CARAVANE PUBLICITAIRE**

Parking : CER France, rue du serein à Chablis
 Passage sur la ligne de départ : 14h00 à 14h05

● **COURSE**

Réunion directeurs sportifs : 12h45, domaine Vocoet et fils à Chablis, 40 route d'AUXERRE

Arrivée par le ciel des maillots de leader :
 De 13h30 à 13h45 - ZA de Chablis

Présentation des équipes et appel : de 13h50 à 14h25 domaine Vocoet 40 route d'Auxerre

Contrôle des licences et signature : de 10h à 12h, au domaine Vocoet et fils, 40 route d'Auxerre à CHABLIS,

Départ fictif : 14h30 par route d'Auxerre, rue auxerroise, avenue de Latre de Tassigny, rue porte Noël, rue Jules Rathier, rue de Chichee, D 45 Chichée.

Départ réel arrêté: 14h40 – D45, 500 m après sortie de Chichee direction Chemilly sur serein Soit à 5.9 kms du lieu de rassemblement

● **COTES**

- 🚩 kms 50.6 – MG1 Cote de VEZELAY
- 🚩 kms 76.3 – MG2 Mur de MAILLY LE CHATEAU
- 🚩 kms 104.0 – MG3 Cote de SAINT-CYR

● **SPRINTS INTERMEDIAIRES**

- ➔ kms 19.0– SI 1 panneau entrée Nitry
- ➔ kms 65.6– SI 2 Châtel-Censor
- ➔ kms 92.3– SI 3 panneau entrée Vincelles

● **PASSAGES DANGEREUX**

● **ARRIVEE**

Les arrivées sont jugées à l'extrémité d'une ligne droite de 500 m, après un rond point ; le dernier km est plat
 Largeur de la route : 6 m



COMMUNE DE MAILLY LE CHÂTEAU

CALENDRIER DES FETES 2016

JANVIER

Samedi 09	Vœux du Maire	ENB
Jeudi 14	Assemblée Générale Joie de Vivre	Foyer
Vendredi 15	Assemblée Générale Village de la Gaieté	Foyer
Vendredi 22	Assemblée Générale ASCMC Escalade	Foyer 19 h
Samedi 23	Assemblée Générale ASCMC Astronomie	Foyer 18 h

FEVRIER

Samedi 6	Assemblée Générale Bougarel	Foyer Haut
Samedi 20	Assemblée Générale ASCMC	Foyer 10 h
Dimanche 21	Repas Villageois ASCMC	ENB
Samedi 27	Concert ASCMC	ENB

MARS

Dimanche 06	Loto Sté de Chasse	ENB
Dimanche 27	Chasse aux Œufs Commune	ENB matin

AVRIL

Vendredi 8	Concert Ecole de Musique Entre Cure et Yonne	ENB
Samedi 23	Marché Printemps ASCMC	Place et Foyer

MAI

Dimanche 8	Commémoration armistice	Foyer
Lundi 16	Vide-greniers ASCMC	Place et Foyer
Samedi 21 et Dimanche 22	Village de la Gaieté	ENB et Foyer
Samedi 28	Expo-vente Couture (Réserver foyer le vendredi 27 après-m)	Foyer

JUIN

Jeudi 2	Buffet piscine ASCMC	Foyer ou ENB salle réunion
Samedi 4 ou dimanche 5	Fête ASCMC	ENB
Jeudi 30	Pique-nique section Escalade ASCMC	Saussois

JUILLET		
Mercredi 13	Retraite aux Flambeaux 22 h 30	
	Bal communal animé par les sapeurs pompiers	cour mairie
Jeudi 14	Jeux familles Commune	ENB
Dimanche 24	Cérémonie Brigadier Pierre	ENB Tente
AOUT		
Vend 5 Samedi 6 et dimanche 7	Nuit des Etoiles	ENB
Lundi 15	75ème concours de pêche	
Samedi 20	Fête patronale : feu d'artifice, bal des pompiers, fête foraine	Terrasse
Dimanche 21	Fête patronale : fête foraine	Terrasse
Lundi 22	Fête patronale : distribution de tickets aux enfants	Terrasse
SEPTEMBRE		
Dimanche 18	Vide-Greniers - Amicale CPI	Place
OCTOBRE		
Samedi 29	Randonnée HALLOWEEN ASCMC Enurando	ENB
NOVEMBRE		
Vendredi 11	Commémoration Armistice	Foyer
Dimanche 13	Cross 8 de Mailly ASCMC Endurando	ENB
Dimanche 20	Repas des Anciens Commune	ENB
Dimanche 27	Repas Sainte Barbe - Amicale CPI	ENB
DECEMBRE		
Dimanche 11	Loto ASCMC	ENB
Dimanche 18	Arbre de Noël Commune	ENB
	*ENB : Espace Nature du Beauvais	





INFO DIVERSES

Les travaux de le résidence Grégoire Direz avancent bien et les volumes sortent de terre rapidement permettant d'apprécier la grandeur de l'extension de l'unité Alzheimer.



Vous souhaitez réduire vos factures de chauffage et/ou adapter votre logement afin de favoriser votre maintien à domicile ? Des aides financières peuvent vous être accordées

Contactez le PACT de l'Yonne :

« Le 89 » - 16, boulevard de la Marne – 89000 AUXERRE

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 - Tél : 03 86 18 91 38

Un conseiller habitat vous aidera pour votre projet de travaux

Votre mode de chauffage ou le manque d'isolation engendre une surconsommation d'énergie ? Il existe des aides pour améliorer le confort thermique de votre logement

Les travaux pris en charge concernent l'isolation thermique (isolation des murs, des combles, des parois vitrées...), la ventilation (installation d'une VMC), les systèmes de chauffage (installation d'une chaudière à condensation, d'une pompe à chaleur...) et la gestion des énergies (horloge de programmation, robinets thermostatiques).
Sont également pris en charge, les travaux lourds pour réhabiliter un logement très dégradé, ou pour la sécurité et la salubrité de l'habitat. Il est alors possible d'intervenir sur le gros œuvre (charpente, couverture...) et la plomberie, l'électricité générale, etc.

Vous n'arrivez plus à accéder à votre salle de bain ? Il existe également des aides pour favoriser le maintien à domicile.

Les travaux pris en charge favorisant le maintien à domicile concernent le remplacement d'une baignoire par une douche, l'installation d'un monte-escalier, d'une rampe extérieure, de volets roulants électriques...

De très nombreux ménages sont potentiellement éligibles

Plusieurs conditions sont exigées pour que les ménages soient éligibles au programme d'aide :

Les logements doivent avoir plus de 15 ans

Les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord de l'ANAH et doivent être réalisés par des entreprises.

Les ménages ne doivent pas avoir bénéficié d'un prêt à taux zéro pour l'achat du logement au cours des cinq dernières années.

Pour les travaux d'économie d'énergie, les travaux doivent permettre un gain énergétique d'au moins 25%.

Enfin, il existe des **conditions de ressources** dont les plafonds sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Nombre de personnes composant le ménage	Plafond de ressources...	
	des ménages à ressources « très modestes » (1)	des ménages à ressources « modestes » (2)
1	14 308	18 342
2	20 925	26 828
3	25 186	32 260
4	29 400	37 690
5	33 652	43 141
Par personne supplémentaire	4 241	5 434

Exemple :

Vous êtes un couple de propriétaires occupants, avec deux enfants

Votre Revenu Fiscal de Référence est inférieur ou égal à 29 400 €

Vous avez un logement de 100 m² datant d'avant 1900

Et un projet de travaux : isolation des combles (murs et rampants de toiture), installation d'un ballon thermodynamique et ajout d'un poêle à bois

Le Coût financier du projet estimé est de 18 901 € TTC – travaux entrepris par les entreprises locales

Le Montant de la subvention mobilisée sera donc de 10 958 € pour un reste à charge de 8151 €

Attention, pour les travaux d'économie d'énergie sans autre thématique, seuls les ménages à ressources "très modestes" sont éligibles

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous rendre à la **permanence mensuelle « POINT ASSISTANCE HABITER MIEUX »** ou dans nos bureaux au 16, boulevard de la Marne à AUXERRE ou encore à nous contacter au 03 86 18 91 38